

Pour publication immédiate

## LES PLUS RÉCENTES MODIFICATIONS APPORTÉES À L'EPTC 2

Montréal, le 24 janvier 2024. – C'est en réponse à une demande issue de la communauté de la recherche collégiale que l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) propose une seconde séance de formation sur les plus récentes modifications apportées à l'[Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2](#) (EPTC 2). Cette activité aura lieu le 7 février 2024, de 12 h à 13 h 15 (heure de Montréal). Elle sera offerte à toutes les personnes intéressées par le sujet et qui n'ont pu assister à la première séance, notamment les membres de comités d'éthique de la recherche (CER), les personnes qui soutiennent ceux-ci à l'intérieur d'un établissement d'enseignement, les chercheuses et chercheurs ainsi que le personnel cadre responsable de la recherche.

Dès leur inscription, les personnes qui participeront à la séance recevront une captation vidéo d'une durée approximative de 60 minutes qu'elles seront invitées à visionner avant la tenue de l'activité. En effet, celle-ci sera totalement consacrée aux échanges. C'est Erika Kleiderman, conseillère principale en éthique de la recherche au Secrétariat sur la conduite responsable en recherche, qui agira à titre de formatrice. L'édition de 2022 de l'EPTC 2 est le cadre de référence sur lequel doit s'appuyer le travail des CER des établissements ayant signé l'[Entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes par les établissements de recherche](#). La séance permettra de connaître, mais surtout de bien comprendre, les plus récentes modifications apportées à ce cadre. Il sera question notamment du principe de consentement élargi au stockage des données et à la conservation du matériel biologique humain pour des recherches futures non déterminées, de la simplification de l'évaluation éthique relevant de plusieurs autorités, de la recherche à l'aide de plateformes de médias sociaux et de science citoyenne.

Rappelons que l'ARC a tenu le 30 novembre dernier une première séance sur les plus récentes modifications apportées à l'[Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2](#) (EPTC 2). Cette activité était réservée aux membres ainsi qu'aux coordonnatrices et coordonnateurs de CER du collégial. Elle a réuni une quarantaine de personnes provenant de 25 établissements d'enseignement collégial. Ces dernières ont pu bénéficier d'une formation appropriée à leur contexte de travail au sein des CER ou en appui à ceux-ci.

Lors de la séance du 7 février prochain, il sera possible de discuter en anglais comme en français avec la personne-ressource. De manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, les échanges ne seront pas enregistrés. Les personnes désireuses de s'inscrire à cette activité peuvent le faire en remplissant le formulaire ci-après : <https://forms.gle/fohR5k1EDegEXenr7>. Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements ou organismes concernés](#) d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale  
514 299-9568 | 514 843-8491 | [arc@cvm.qc.ca](mailto:arc@cvm.qc.ca)